

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Projet de loi 155

Saguenay présente son mémoire à la Commission de l'aménagement du territoire

SAGUENAY, le 17 janvier 2018 - La présidente de l'arrondissement de Jonquière et conseillère municipale dans le district 2, Mme Julie Dufour, est à Québec afin de présenter le mémoire de la Ville de Saguenay à la Commission de l'aménagement du territoire concernant le projet de loi 155. Ce dernier vise à modifier diverses dispositions législatives qui ont trait au domaine municipal et à la Société d'habitation du Québec. L'élue a été désignée par ses confrères et la mairesse pour représenter la municipalité dans ce dossier.

Le document, qui fait une douzaine de pages, a été rédigé conjointement par le cabinet de Mme Josée Néron et Julie Dufour. Il fait état de quelques dispositions satisfaisantes qui figurent au projet de loi 155, mais il contient également dix recommandations.

Des points positifs

Tout d'abord, Mme Dufour salue le remplacement du mandat de sept ans non renouvelable du vérificateur général (VG) par un mandat unique de sept ans (article 19.3). « Cela évitera qu'un VG revienne deux fois dans la même ville après s'être retiré quelques années, comme Saguenay a tenté de le faire en 2016 », explique la politicienne.

Il sera également impossible, désormais, de nommer vérificateur général quelqu'un qui a été membre d'un conseil, employé ou fonctionnaire de la municipalité pendant les quatre années précédant sa nomination. « Ce délai de carence, qui vient obliger un administrateur à prendre quatre ans de recul avant de pouvoir vérifier l'administration au sein de laquelle il a agi, est un élément essentiel dans la protection de l'indépendance du vérificateur général », poursuit Mme Dufour.

Dix recommandations

Dans le document présenté à la Commission de l'aménagement du territoire, on retrouve dix suggestions. D'une part, les vérificateurs généraux pourront désormais vérifier un large spectre d'organismes liés aux municipalités. Cependant, dans l'état actuel du projet de loi, le vérificateur général d'une ville de plus de 100 000

Communiqué de presse

habitants ne pourra pas vérifier un organisme si un siège est réservé à un représentant d'une municipalité de moins de 100 000 habitants ou d'une MRC.

« Pour Saguenay, cela veut dire que son vérificateur général n'aurait pas le droit de vérifier Promotion Saguenay, ce qui est une aberration dans la mesure où la Ville lui verse près de 10 M\$ par année alors que la participation financière de la MRC du Fjord-du-Saguenay n'est que de 75 000 \$ et est liée à des contrats publicitaires. Nous nous attendons à ce que le ministre comprenne qu'il faut modifier cet article, lui dont le ministère partage actuellement un mandat de vérification de Promotion Saguenay avec le vérificateur général », précise la présidente de l'arrondissement de Jonquière.

De plus, dans l'article 19.17 et les suivants, il est question de la création d'un comité de vérification pour les villes de 100 000 habitants ou plus. Or, la Ville de Saguenay estime que le conseil doit demeurer responsable du suivi et devrait avoir l'obligation de déposer un rapport annuel pour faire état de ses actions en ce sens.

« Il incombe également au conseil de formuler au vérificateur général ses demandes et ses préoccupations, sans avoir à passer par un intermédiaire », peut-on lire dans le mémoire.

En ce qui a trait à la nomination du vérificateur général, il apparaît évident qu'elle ne doit surtout pas passer par un comité sur lequel siègent des membres nommés sur proposition du maire.

« Nous militons pour un processus de nomination beaucoup plus neutre, qui obligerait un appel de candidatures publié dans au moins un média national et à l'Ordre des CPA-CMA. Nous exigerions également que la nomination reçoive l'approbation écrite de l'Ordre, qui viendrait attester que la personne nommée n'a aucune tache à son dossier », termine Julie Dufour, tout en précisant qu'à ses yeux, la création d'un comité de vérification est indésirable.

Soulignons que le mémoire est disponible sur le site web de la ville :
<https://ville.saguenay.ca/fr/restez-informe/dossiers-de-lheure>

- 30 -

Source: Cindy Girard
Attachée de presse
Cabinet de la mairesse
418 590-7412

Pour info: Julie Dufour
Présidente de l'arrondissement de Jonquière
418 944-9956